L. 25

FRC 2.15033
Apocryphe
Case FRC 19125

MANDEMENT

DE

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH

GOBET,

ÉVÊQUE DE LIDDA ET DE PARIS,

Sur la Mort D'HONORÉ RIQUETTI-MIRABEAU.

A PARIS,

Se vend à l'Archevêché.

1791.

THE NEWBERRY LIBRARY

MANDEMENT
DE
JEAN-BAPTISTE-JOSEPH
GOBET,
ÉVÊQUE DE LIDDA ET DE PARIS,

Sur la Mort D'*HONORÉ RIQUETTI-MIRABEAU.*

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH GOBET, ci-devant par la miséricorde divine, & la grâce du saint-siege apoſtolique, évêque de Lidda; maintenant par l'effet de la conſtitution, la grâce des électeurs, et la ſentence d'un tribunal, évêque de Paris.

À tous les citoyens de notre dioceſe, ſalut et bénédiction, DE PAR LA LOI, LA NATION ET LE ROI.

Tandis que nous étions occupés, nos très-chers freres, de l'instruction paſtorale

que nous avions le projet de vous adreſſer, un événement affreux eſt venu troubler nos méditations, et changer l'ordre entier de notre travail. Aux chants de triomphe et d'allégresse que nous nous préparions à vous faire entendre, ont succédé tout-à-coup les accents plaintifs de la douleur; et le cantique national, ÇA IRA, ÇA IRA, qu'il nous eût été ſi doux de répéter avec vous, eſt remplacé par ce cri funébre : IL N'EST PLUS, IL N'EST PLUS. Non, il n'est plus, cet homme incomparable, qui ſembloit avoir été formé pour notre ſiecle, qui en avoit adopté tous les principes, et qui en propageoit ſi merveilleusement la doctrine et les lumieres. Hélas! la mort a frappé sans pitié ce chef ardent de la plus belle des révolutions, et l'homme puissant et fort, le plus ferme appui de la constitution, tombe et s'écroule comme ces foibles roseaux qu'un limon impur a flétris et desséchés! quelle perte pour vous, et pour nous, nos très-chers freres! pour nous sur-tout qu'il honoroit d'une protection particuliere, ſi convenable à notre nouveau ministere. Ah! ſi vous lui

devez de jouir d'une existence ſi paiſible et ſi riante; ſi vous lui devez de ſavourer à longs traits toutes les douceurs d'une liberté dont les prémices ont déjà eu tant de charmes; ſi vous lui devez d'être parvenus à cet état de repos, de proſpérité, de gloire & de richeſſe, qui ne fera que s'accroître chaque jour davantage, & qui vous diſtinguent entre tous les peuples de l'univers. Nous, nos très-chers frères, nous lui devons de pouvoir contempler, au milieu de vous, tant de prodiges; nous lui devons d'exercer CANONIQUEMENT ſur les bords fleuris de la Seine le miniſtère que nous exercions triſtement & ſans gloire dans les rochers & les neiges éternelles de la Suiſſe. Oui, nous aimons à le publier, c'eſt Mirabeau, c'eſt cet homme vertueux à qui la religion & l'honneur étoient ſi chers, qui nous a conſtitué votre évêque légitime: c'eſt lui dont la main pure nous a placé ſur le ſiége de la capitale, & jamais, non jamais, ni nos principes, ni notre conduite, ne démentiront une auſſi ſainte origine. Oh! que les voies de la providence ſont incompréhenſibles & cachées! Aurions-nous pu prévoir, N. T. C. F., lorſ-

que le clergé d'un bailliage d'Alsace, nous députoit aux états-généraux avec l'ordre exprès d'y défendre les droits de la religion et de ses ministres ; lorsqu'arrivés dans cette capitale, nous allions modestement rendre nos hommages au pontife, dont le peuple célébroit alors l'inépuisable bienfaisance, la douce vertu, et la charité sans bornes, que le jour n'étoit pas éloigné, où, devenu l'objet de la fureur de ce même peuple qu'il avoit nourri, votre évêque quitteroit en gémissant, ses autels et sa patrie ; que bientôt un décret CONSTITUTIONNEL le dépouilleroit de son titre, de son autorité, de son siège, et que nous, étranger, ignoré dans ces lieux, nous, dont la doctrine, les talens, la conduite, la personne, le nom même ne vous étoient pas connus, nous ſerions portés par vos ſuffrages et vos vœux, à cette place dont un intervalle immenſe nous avoient ſéparés ! Que le talent du grand homme que nous pleurons aujourd'hui, brille avec éclat dans cet admirable ouvrage ! avec quel art il en avoit préparé les moyens, et disposé tous les ressorts ! nous-mêmes avons eu besoin d'être formé par ses conseils, et dirigé par ses leçons. De misérables préjugés nous avoient accompa-

gné juſqu'ici, et pouvoient allarmer notre foi, et effrayer notre conſcience. Nourris de l'étude de la théologie, nous n'avions attaché que de fausses idées à ces mots de communion catholique, d'autorité ecclésiastique, de chaire apoſtolique et romaine; peut-être même avons-nous à nous reprocher, N. T. C. F., d'avoir osé publier jusques dans la tribune nationale, et dans un tems où l'avenir ne pouvoit se découvrir à nos regards, une doctrine si contraire à celle que nous professons aujourd'hui, et que nous vous enseignerons désormais. Avec quel zèle l'éloquent Mirabeau dissipoit ces ténébres de l'ancienne école, et calmoit nos scrupules insensés ! Combien de fois il nous fit entendre et à nos confrères patriotes, des vérités qui n'avoient pour objet que notre utilité commune, et qui sembloient faites pour le temps, les lieux et les circonſtances ? Y pensez-vous, nous disoit-il, en commençant ses opérations sur le clergé ? que vous importe que les biens de l'égliſe soient A LA DISPOSITION de la nation ? La nation que vous servez, et qui vous connoît, n'en disposera qu'en votre faveur. Que vous importe encore, ajoutoit-il quelque tems après, que le clergé soit ou ne soit pas pro-

prietaire, pourvû que les individus en possèdent les biens? Vous êtes les individus, & vous les posséderez. Laissez-nous, s'écrioit-il dans une occasion plus récente, décréter ce ſerment qui n'est bon que pour vous, et ne vous oblige à rien. Il nous faut des prêtres civiques, des curés civiques, des évêques civiques, une religion toute civique, & vous dont le civiſme est connu, vous serez placez sans effort sur les siéges abandonnés de ceux qui ne le prêteront pas. . . . . . . Quelle grâce touchante, quelle douce persuasion accompagnoit ces paroles onctueuſes, et que l'effet en a été brillant et rapide! Paris, Blois, Soissons, Autun, vous toutes, cités épiscopales, qui nous avez reconnus pour vos pontifes, élevez maintenant vos têtes orgueilleuses, et réjouissez-vous de posséder dans votre sein des prélats créés par Mirabeau, sectateurs zélés de sa doctrine, imitateurs fideles de ses vertus! combien les suites heureuses, qu'entraîneront néceſſairement de pareils choix, vous feront un jour chérir sa prévoyance et bénir sa mémoire!

Alors vous vous rappelerez les principaux traits de la vie de ce grand homme, devenu

votre bienfaiteur et le nôtre; alors remontant juſques au temps de son enfance; vous sçaurez comment ſon heureux naturel s'étoit développé dès l'âge le plus tendre, comment il chérissoit son pere, comment il respectoit sa mere, & quel charme il répandoit sur la vie des auteurs de ses jours. Vous sçaurez comment il porta les mêmes inclinations dans la famille qui l'avoit adopté, & comment il devint aussi bon époux, qu'il avoit été fils tendre et respectueux. Vous sçaurez comment la probité, l'honneur, la délicatesse, la bravoure, dirigeoient seuls toutes ses démarches, & quelles traces il en a laissées dans tous les lieux qu'il a parcourus. Vous sçaurez comment il traita l'hospitalité généreuse & l'amitié confiante. Vous sçaurez comment la pratique constante de tant de vertus privées, l'avoient formé aux vertus publiques qui ont servi à votre régénération. Vous sçaurez comment dans cette nouvelle carriere, il resta fidele à ses principes & à son caractere, comment il s'y montra libre de toute passion, exempt de toute intrigue, étranger à tout parti, inaccessible à tout motif d'intérêt personnel, propre,

en un mot, à occuper le premier rang parmi des rivaux, dont plusieurs néanmoins avoient de justes titres pour prétendre à la même gloire. Vous sçaurez enfin comment, & par quels moyens, il mérita de devenir votre guide, votre libérateur, le chef de vos législateurs. Vous le sçaurez, nos très-chers frères, & montrant à vos enfans les traits de ce grand homme, que le burin vous a conservés, & où sa belle âme semble respirer toute entiere, vous leur direz, en fondant en larmes : voilà, voilà par quelles mains fut faite cette révolution qui nous étoit si chere.

Pour nous, nos très-chers frères, foibles interpretes de la douleur publique, nous ne nous flattons pas d'avoir érigé à Mirabeau, un monument qui soit digne de lui, & qui puisse satisfaire votre patriotisme. Mais nous avons épanché notre âme ingénue dans des cœurs affectés des mêmes sentimens qui nous animent, & nous aurons du moins la gloire d'avoir consacré les premiers accens de notre voix pastorale en l'honneur du vertueux législateur qui fut le plus bel ornement de notre église naissante.

A ces cauſes, nos fideles coopérateurs aſſemblés, & le ſerment civique renouvellé, nous ordonnons que le préſent mandement ſera envoyé à chaque département, chaque diſtrict, chaque ſection, chaque canton, chaque municipalité, chaque tribunal, chaque juge de paix, chaque corps-de-garde nationale, & chaque prêtre aſſermenté de notre diocèſe; que l'original, ſigné de nous, ſera déposé dans les archives de notre métropole, & qu'en tête de l'ouvrage ces mots ſeront inſcrits en gros caractères :

A MIRABEAU, PERE DE NOTRE ÉGLISE,

GOBET, RECONNOISSANT.

Signé J. B. J. GOBET.

Et plus bas :

COURTE-QUEUE, *secrétaire.*

409